



IMMOBILIERE DE L'OLIVIER

BAREME D'HONORAIRES

Au 1^{er} Septembre 2026

Transaction sur immeubles collectifs et individuels
à usage d'habitation ou professionnel

Honoraires d'Agence TTC sur tarif net vendeur

Jusqu'à 50 000 € (forfait) 4 500 €
De 50 001 € à 100 000 € (forfait) 7 500 €
De 100 001 € à 150 000 € 7,50 %
De 150 001 € à 200 000 € 7,00 %
De 200 001 € à 250 000 € 6.50 %
De 250 001 € à 300 000 € 6 %
De 300 001 € à 350 000 € 5.5 %
De 350 001 € à 450 000 € 5%
Plus de 450 001 € 4.5%

Rémunération TVA incluse au taux de 20 %

Sauf convention expresse entre les parties (indiquée dans le mandat de vente), la rémunération sera à la charge de l'acquéreur.